



Droits des exilés : la radicalité nécessaire.

Il peut sembler étonnant ou paradoxal que des organisations humanitaires réputées pour leur modération et leur sérieux se joignent à des organisations extrémistes pour revendiquer trois mesures radicales : la régularisation de tous les sans-papiers, la fermeture des Centres de Rétention Administrative (CRA) et le droit au logement pour tous.

C'est que la radicalisation des politiques de non-accueil depuis le début de l'épidémie de Covid-19 a augmenté, augmente et augmentera de telles situations de détresse et donc que les demi-mesures ne sont plus de mise.

Il semble que la mesure de la situation a été enfin prise par la Commission européenne suite à l'incendie du camp de la Moria sur l'île de Lesbos.

Elle travaille donc à l'abolition du règlement Dublin qui confiait aux seuls pays d'entrée dans l'espace Schengen la tâche de l'accueil et de l'instruction des demandes de séjour.

La question d'une politique d'accueil solidaire au niveau européen est enfin posée.

Mais l'urgence est bien de sortir de la précarité absolue toutes les cohortes de sans-papiers qu'a créées la politique de non-accueil. Pour cela des mesures radicales d'urgence sont nécessaires.

C'est la raison pour laquelle EELV soutient les marches des solidarités parties le 19 septembre de diverses villes de France et qui convergeront à Paris le 17 octobre pour demander une audience à l'Élysée.

Dans notre monde aux ressources limitées, dont le saccage environnemental chasse chaque jour plus d'habitants de leur pays, l'accueil est devenu une obligation de bon sens. L'organiser devient urgent.

Le Groupe Eelv 65